



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Eure
Arrondissement d'Évreux



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi quatorze octobre à dix-neuf heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
07/10/2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 30
Conseillers votants : 33

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, M. Yves ETIENNE, Mme Catherine DELALANDE, Adjoints

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, Mme Patricia DAUMARIE, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, Mme Lydie BRIOULT, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Madame Heïdi DESEAU, Monsieur Maxence DEMAINE, Mme Lorine BALIKCI, M. Gabriel SINO, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Léocadie ZINSOU à Mme Marie-Christine GINESTIERE
Monsieur Pierre FRANSCSCHINA à M. Antoine RICHARD
Mme Bérénice LIPIEC à M. Gabriel SINO

Absents :

M. David HEDOIRE
Mme Fanny FLAMANT

Secrétaire de séance : Youssef SAUKRET

N° 114/2022

Rapporteur : Nicole BALMARY

OBJET : Musée de Vernon, acquisition d'une œuvre de Joseph-Félix Bouchor, La gardeuse de dindons, printemps à Freneuse

En lien avec ses collections impressionnistes et animalières, le musée de Vernon souhaite faire entrer dans ses collections une œuvre du peintre français Joseph-Félix Bouchor intitulée « la

gardeuse de dindons, printemps à Freneuse » réalisée dans le village de Freneuse en Seine-Maritime au début des années 1890.

Joseph-Félix Bouchor s'installe en 1886 dans l'ancien presbytère de l'église Notre-Dame du petit village de Freneuse, en Normandie (Seine-Maritime) où il réside jusqu'en 1901.

Il peint sur le motif en pleine nature normande, les paysages naturels de la vallée de la Seine, s'attachant au fil des saisons à retranscrire les activités quotidiennes de ses habitants, dans une palette subtile en touche large et visible. Ses productions normandes lui amènent succès et récompenses au Salon des artistes français, où il expose de 1879 à 1937.

En 1888, son tableau *Le Printemps au Val-Freneuse, Normandie* (conservé au Château-Musée de Nemours) lui vaut ainsi une mention honorable. Avec un point de vue similaire sur le clocher de Notre-Dame de Freneuse et d'un bras de la Seine, mais dans une facture plus libre et esquissée que ce dernier, le tableau proposé à l'acquisition montre une jeune fermière sortant ses volailles, dans la lumière rasante et le ciel nuageux d'un début de fraîche journée printanière.

Il s'agit vraisemblablement de la fille de ses voisins, Maria Fréret, née en 1878 (ce qui incite à dater l'œuvre au début des années 1890) qu'il représente régulièrement dans ses compositions (*Maria et sa vache, La maison de Maria...*).

Célébré de son vivant, cet artiste a été décoré chevalier de la Légion d'honneur en 1900, puis officier en 1921. Son œuvre a fait l'objet depuis une dizaine d'années de plusieurs expositions rétrospectives (Amiens, Noyon, Rouen, Vannes) et est présente dans les collections de nombreux musées de France.

Ce tableau vient compléter judicieusement le fonds des artistes et des paysages emblématiques du Val de Seine normand, tout en faisant également un lien avec les collections d'art animalier et notamment les dindons de Marcel Couchaux.

En parfait état de conservation, l'œuvre appartient à une marchande d'art spécialisée ayant accepté de céder le tableau au prix de 2 300 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques.

Considérant l'intérêt de mener à bien ce projet d'enrichissement des collections,
Considérant l'avis favorable émis par la Commission scientifique régionale des musées de France.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DECIDE l'acquisition de l'œuvre de Joseph-Félix Bouchor, *La gardeuse de dindons, Freneuse* pour un montant de 2 300 € et son inscription à l'inventaire du musée de Vernon sous le numéro 2022.1.1,

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toute subvention au taux maximal auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Fonds régional d'acquisition des musées.

Culture et patrimoine

Avis favorable

Ressources humaines et finances

Avis favorable



Délibéré :
Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).